

## PJ n° 15 - PATRIMOINE NATUREL, ZONES NATURELLES

- ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) :

ZNIEFF de type I : aucune à proximité

*Les ZNIEFF de type I sont des secteurs d'intérêt biologiques remarquables, souvent de surfaces restreintes.*

ZNIEFF de type II :

- Massif de Mourèze et la plaine agricole et garrigues de Péret (1,3 km)

*Les ZNIEFF de type II définissent les grands ensembles naturels riches ou peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.*

- Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO) : aucune zone à proximité.

- Sites Natura 2000 :

- Zone de protection spéciale (Directive oiseaux) – Le Salagou – FR 9112002 (1,5 km au Nord)

*Les Zones de Protection Spéciale sont intégrées dans le réseau "Natura 2000" prévu par la directive "Oiseaux". Elles présentent un intérêt particulier pour une ou plusieurs espèces d'oiseaux, et figurent donc dans l'inventaire des ZICO (zones d'importance pour la conservation des oiseaux). L'objectif est d'assurer la protection des habitats d'oiseaux sauvages (reproduction, mue, hivernage, migration).*

Les activités de la cave n'ont aucune incidence sur les sites Natura 2000 ou tous sites naturels.

➤ *Annexe 9 : localisation des zones naturelles et protégées*